

# INTERVENANT(E) EVEIL MUSICAL ET GUITARE H/F



Nous recherchons un(e) intervenant(e) d'Eveil musical (3/5ans) / Guitare enfants (7/14ans) / Guitare (adultes) ayant un statut d'auto entrepreneur pour donner les cours suivants pour la saison 2024/2025 (soit du 14/09/2024 au 28/06/2025) :

**Tous les samedis (hors jours fériés et vacances scolaires) :**

**- de 9h30 à 10h30 : EVEIL MUSICAL (3/5ans)** Permettre au moyen de jeux vocaux de percussions corporelles ou avec instruments (utilisation de l'instrumentarium) de découvrir la musique de façon ludique. Une place importante est également donnée au chant. L'année peut être ponctuée par plusieurs thèmes abordés durant les séances (musique en cuisine : fabriquons nos propres instruments, paysages sonores, la famille tambour, la famille guitare...)

L'atelier doit également permettre aux enfants d'appréhender le monde de la musique dans toute sa diversité (thématique autour des grandes familles d'instruments, des esthétiques, des musiques du monde...)

OBJECTIFS : Sensibiliser aux pratiques instrumentales / Développer les capacités motrices et mnésiques / Développer l'imaginaire / Créer du lien, favoriser

**- de 10h30 à 11h30 : Cours de guitare collectif de Guitare (7/12ans)** Initiation à la pratique de la guitare. Les contenus (répertoire, techniques, exercices) sont adaptés en fonction des différentes tranches d'âges. Ces séances permettront aux élèves d'acquérir un niveau minimal à travers l'apprentissage d'accords de bases, de petites mélodies et autres motifs musicaux, de techniques simples et pourquoi pas de quelques petites pièces instrumentales.

À la différence de l'apprentissage plus traditionnel de la guitare classique, la méthode proposée n'implique d'étudier et de maîtriser le solfège. Une assiduité concernant le travail personnel sera exigé. Ainsi on conseille généralement aux débutants de pratiquer environ 15 minutes par jour ou à défaut, tous les deux jours..

**- de 11h30 à 12h30 (groupe1) et de 13h à 14h (groupe2)** Initiation à la pratique de la guitare. Ces séances permettront aux élèves d'acquérir un niveau minimal à travers l'apprentissage d'accords de bases, de petites mélodies et autres motifs musicaux, de techniques simples et pourquoi pas de quelques petites pièces instrumentales. In fine les élèves se constitueront un petit répertoire musical.

À la différence de l'apprentissage plus traditionnel de la guitare classique, la méthode proposée par le professeur n'implique pas d'étudier et de maîtriser le solfège. Une assiduité et donc un travail personnel seront exigés. Ainsi, on conseille généralement aux débutants de pratiquer environ 15 minutes par jour ou à défaut, tous les deux jours.

**OBLIGATOIRE : Avoir un statut d'auto entrepreneur**

Rémunération : 40,00€ par heure

Nombre d'heures : 4 par semaine

Expérience : 3 ans (Optionnel)

Lieu du poste : En présentiel

Date de début prévue : 14/09/2024

**ACS BERLIET - 10 avenue C 69800 St Priest**  
adresse mail : [acsberliet@gmail.com](mailto:acsberliet@gmail.com)